



Note de conjoncture

EFFECTIFS ET DÉPENSES DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU

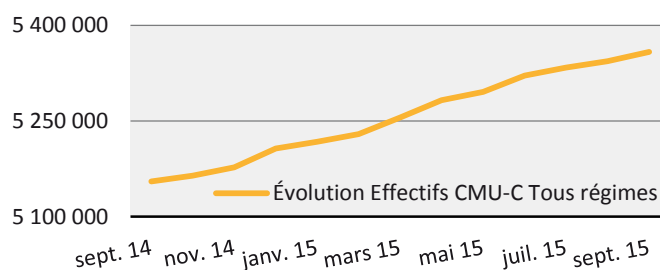
LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU-C AU 30 SEPTEMBRE 2015

Avec 5,36 millions de bénéficiaires estimés au 30 septembre 2015, pour l'ensemble des régimes et du territoire, les effectifs de la CMU-C ont augmenté de 3,9 % par rapport à septembre 2014, dont 4,3 % en métropole et 1,7 % dans les Dom. Sur les trois premiers trimestres 2015, la progression est de 2,0 %, dont 3,3 % en métropole et un fléchissement de -0,1 % dans les Dom.

Cette évolution est presque de moitié inférieure à celle des trois premiers trimestres 2014. La montée en charge des effets de la mesure de revalorisation exceptionnelle des plafonds au 1^{er} juillet 2013 étant considérée comme terminée, il s'agit d'une évolution essentiellement conjoncturelle, qui reste assez dynamique pour la métropole.

Les effectifs des bénéficiaires de la CMU-C au 30 septembre 2015			
Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
Tous régimes *	4 733 778	624 572	5 358 350
Évolution sur 9 mois	3,3%	-0,1%	2,0%
Évolution sur un an	4,3%	1,7%	3,9%
Régime général	4 237 718	590 115	4 827 833
Évolution sur 9 mois	3,4%	0,5%	3,0%
Évolution sur un an	4,2%	1,6%	3,9%

*Dont 682 090 bénéficiaires gérés par les organismes complémentaires



Données provisoires : juillet, août, septembre 2015 – Sources : tous régimes

LES DÉPENSES POUR LA PART CMU-C DU RÉGIME GÉNÉRAL AU 30 SEPTEMBRE 2015

Au 30 septembre 2015, le coût moyen en trésorerie par bénéficiaire de la CMU-C, au régime général, est de 425 € en ACM*, métropole et Dom, avec une baisse de 0,6 % sur 12 mois, pour une dépense totale de 1 780 M€. La diminution de la dépense moyenne en métropole (428 €) ralentit. Elle est de 0,7 % et elle concerne 44 départements, tandis que les Dom (405 €) sont en croissance de 0,6 %.

La baisse est portée par l'hôpital, avec -2,9 % pour l'ensemble du territoire, pour un coût moyen de 112 €, dont -3,0 % en métropole (116 €).

Le coût moyen pour la ville, sur l'ensemble du territoire, est de 313 € (+0,3 % sur 12 mois), il est également de 313 € pour la métropole (+0,1 %). Comparativement, le taux de croissance annuelle, en données brutes, des dépenses de soins de ville du régime général, en métropole, est de 3,6 % en septembre 2015

Les évolutions sont contrastées, entre le médicament (81 € / -3,8 %) ou les honoraires des généralistes (46 € / -2,8 %) avec les honoraires dentaires (26 € / +1,1 %) ainsi que les forfaits prothèses dentaires (51 € / +3,1 %) ou les honoraires paramédicaux (26 € / +4,1 %),

Les dépenses des 12 derniers mois en trésorerie au 30 septembre 2015 Métropole et Dom				
Lieu	Dépenses 12 derniers mois	Indices ACM*	Coût unitaire**	Évolution du coût unitaire
Ville	1 309 442 425 €	6,7%	313 €	0,3%
Hôpital	470 433 859 €	3,4%	112 €	-2,9%
Total	1 779 876 284 €	5,8%	425 €	-0,6%

Les dépenses des 12 derniers mois en trésorerie au 30 septembre 2015 Métropole				
Lieu	Dépenses 12 derniers mois	Indices ACM*	Coût unitaire**	Évolution du coût unitaire
Ville	1 133 023 916 €	6,4%	313 €	0,1%
Hôpital	418 780 497 €	3,0%	116 €	-3,0%
Total	1 551 804 413 €	5,4%	428 €	-0,7%

* ACM : année complète mobile – ** Coût unitaire : rapport entre la dépense totale et l'effectif moyen annuel des ressortissants de la CNAMTS et des SLM dont la CMUC est gérée par le régime obligatoire (4 187 331 bénéficiaires métropole et Dom)

LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU DE BASE AU 30 SEPTEMBRE 2015

Fin septembre 2015, les effectifs de la CMU-B sont de 2,42 millions métropole et Dom (hors ressortissants communautaires et travailleurs frontaliers), soit une évolution de 4,2 % sur un an. La mise en place de la protection universelle maladie qui sera introduite par la LFSS 2016 conduira à la suppression du dispositif de la CMU de base. En conséquence, le Fonds CMU interrompra son suivi au 31 décembre 2015.

EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS

LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS AU 31 OCTOBRE 2015

1,32 million de personnes ont reçu une attestation ACS sur les 12 derniers mois (à fin octobre 2015). L'évolution est de + 12,8 % à la CNAMTS sur les 10 premiers mois de l'année, + 5,4 % à la CCMSA et + 3,6 % au RSI (sur les 9 premiers mois de l'année : chiffres estimés en octobre). La hausse globale est de 12,2 %.

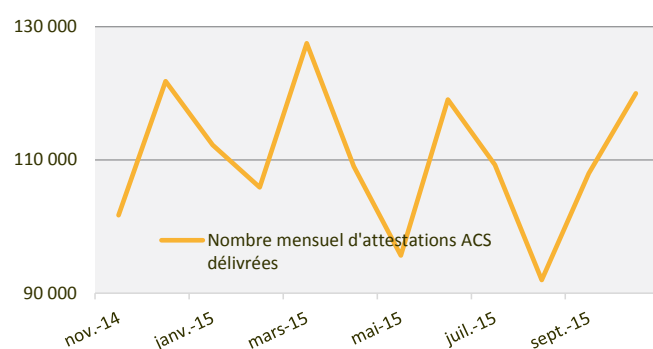
Sur la période de juillet à octobre, l'évolution est de + 9,5 % au régime général mais les effectifs avaient augmenté à partir de juillet 2014 par rapport au 1er semestre 2014. La base de référence pour le calcul de l'évolution est donc plus élevée et l'évolution constatée logiquement plus faible.

A fin août, on dénombre 956 164 utilisateurs d'attestations (soit un léger fléchissement par rapport à fin mai qui s'explique par la mise en place du nouveau dispositif et qui devrait se régulariser dès la consolidation de toutes les données par les organismes sélectionnés). Depuis le 1^{er} juillet 2015, date de l'entrée en vigueur de la réforme du dispositif, 250 000 utilisateurs d'attestations ont souscrit des contrats ACS sélectionnés (A, B, C). Cette montée en charge va se faire progressivement, avec un pic à prévoir au 31 décembre 2015 puisqu'une grande majorité de contrats a pour échéance principale cette date.

Parmi les utilisateurs, 25,0 % ont opté pour le contrat A, 35,0 % pour le contrat B, 40,0 % pour le contrat C. C'est un point très positif dans la mesure où la médiocre qualité des contrats était pointée comme un des principaux points faibles de l'ancien dispositif.

Mois	Nombre mensuel d'attestations ACS délivrées	Évolution (mois N/N-1)	Nombre de bénéficiaires au cours des 12 derniers mois	Nombre utilisateurs attestation à cette date
novembre-14	101 701	-4,39%	1 185 269	943 806
décembre-14	121 827	16,24%	1 202 290	—
janvier-15	112 231	9,30%	1 211 840	—
février-15	105 904	8,78%	1 220 391	943 756
mars-15	127 534	31,68%	1 251 071	—
avril-15	109 040	13,65%	1 264 164	—
mai-15	95 653	2,28%	1 266 294	985 536
juin-15	119 062	19,48%	1 285 707	—
juillet-15	109 258	12,62%	1 297 948	—
août-15	91 984	9,27%	1 305 754	956 164
septembre-15	107 966	6,30%	1 312 152	—
octobre-15	119 989	9,09%	1 322 149	—

Sources : Régimes et organismes complémentaires



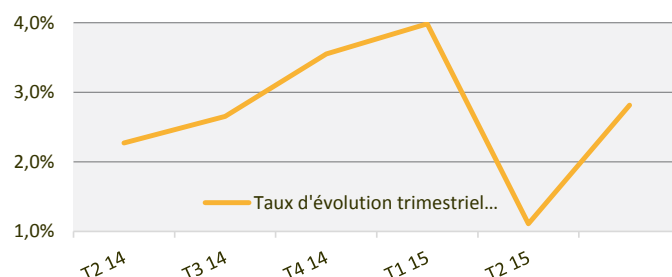
TAXE DE SOLIDARITE ADDITIONNELLE

ASSIETTE DE LA TAXE DÉCLARÉE PAR LES ORGANISMES COMPLÉMENTAIRES

Sur les 9 premiers mois de l'année, l'évolution est de + 2,8 % (T1 : + 4,0 %, T2 : + 1,1 %, T3 : +2,7 %), cette augmentation est en phase avec les prévisions du Fonds CMU (+ 2,5 %). En année glissante, le montant de l'assiette atteint 35 milliards d'euros.

	Montant de l'assiette sur les 4 derniers trimestres (K€)	Taux d'évolution annuel (4T N / 4T N-1)	Taux d'évolution trimestriel (T N / T N-1)
T4 14	33 905 636	3,02%	3,55%
T1 15	34 299 907	3,18%	3,99%
T2 15	34 386 434	2,90%	1,11%
T3 15	34 608 145	2,94%	2,81%

Source: Déclarations trimestrielles des OC
Montants hors taxe et hors contribution



Evolution et répartition de l'assiette de la taxe CMU déclarée par les OC du T4 2014 au T3 2015 (en K€)

	Mutuelles	Institutions de prévoyance	Sociétés d'assurance	Total
Montant	18 273 825	6 363 808	9 970 512	34 608 145
Répartition	52,8%	18,4%	28,8%	100,0%